



Source: Mitec Telecom Inc.
Renseignements : M. Jeffrey Mandel
Président exécutif et directeur, relations corporatives avec les investisseurs
jeffrey.mandel@mitectelecom.com
Tél. : (514) 694-9000

MITEC TELECOM REPORTE LA PUBLICATION DE SES ÉTATS FINANCIERS POUR LE PREMIER TRIMESTRE

Montréal, le 15 septembre 2010 - Mitec Telecom Inc. (« Mitec ») (MTM à la Bourse de Toronto). Mitec a annoncé aujourd'hui qu'elle n'était pas en mesure de procéder à la publication de ses états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de l'année financière 2011 pour la période intermédiaire terminée le 31 juillet 2010. Les états financiers consolidés vérifiés pour l'année financière terminée le 30 avril 2010 continuent de constituer une source fiable de renseignements incluant cette période.

Le conseil d'administration de Mitec ainsi que la direction procèdent rapidement afin de rencontrer leurs obligations en ce qui concerne la publication et le dépôt des documents requis afférents à son premier trimestre de l'année financière 2011, y compris les états financiers consolidés intermédiaires, le rapport de gestion et les attestations des documents intermédiaires du chef de la direction et du chef de la direction financière pour la période terminée le 31 juillet 2010. Mitec a l'intention de procéder à la publication et au dépôt des documents requis le plus rapidement possible.

Mitec a fait une demande auprès des organismes canadiens de réglementation sur les valeurs mobilières afin d'obtenir une interdiction d'opérations limitée aux dirigeants, comme le prévoit le Règlement 12-203 relatif aux interdictions d'opérations prononcées pour manquement aux obligations d'information continue qui interdit à certains initiés de la société de négocier des titres de Mitec. L'attribution d'une interdiction d'opérations limitée aux dirigeants est à la discrétion des organismes canadiens de réglementation sur les valeurs mobilières et il n'y a aucune assurance qu'une telle demande sera accordée.

De façon générale, une interdiction d'opérations limitée aux dirigeants n'empêche pas les personnes autres que les dirigeants, les administrateurs ou les initiés de Mitec de négocier des titres de la société. Mitec entend respecter les lignes directrices sur l'information de remplacement, comme le prévoient les dispositions du Règlement 12-203, tant qu'elle sera en défaut. Ces dispositions comprennent la publication toutes les deux semaines d'un rapport sur la situation, sous la forme d'un communiqué.

À propos de Mitec Telecom

Mitec est un chef de file dans la conception et la fourniture de produits RF destinés aux secteurs des télécommunications et des communications par satellite et à divers autres secteurs. La Société sert une clientèle internationale composée de fournisseurs de réseaux qui intègrent ses produits à des réseaux sans fil à haut rendement utilisés pour la transmission de la voix et des communications de données/Internet. Ayant établi son siège social à Montréal, au Canada, la Société exploite également des installations en Californie et en Chine. Mitec est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole MTM. Pour obtenir plus d'information sur Mitec, veuillez consulter le site www.mitectelecom.com.

En raison de clauses de confidentialité, Mitec n'est généralement pas en mesure de dévoiler le nom de ses principaux clients ni les données financières relatives à des transactions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et le rendement futurs, sont des déclarations prospectives fondées sur les attentes actuelles. L'exactitude de telles déclarations est assujettie à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence entre les résultats réels et ceux projetés, y compris l'incidence de la conjoncture économique générale, la diminution de la demande pour les produits de la Société, l'augmentation des prix de la matière première, les fluctuations des prix de vente et les changements défavorables dans la situation générale du marché et du secteur ainsi que d'autres facteurs décrits dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents.